



L'Île d'Olonne – Les Sables Centre

Horaires valables du 01/09/2025 au 03/07/2026 inclus.

Matin – Du lundi au vendredi [en période scolaire]

Cliquez sur un arrêt pour voir son emplacement

N° du car	121	122	132	123
AUBEPINES			07:23	
HIRONDELLES N°9	07:08			
MOUETTES N°37	07:14			
MOUETTES N°2		07:10		
BURELIERE		07:13		
PRE-NEUF	07:25	07:25	07:25	07:25
VERTONNE	07:27		07:27	07:27
PARADIS	07:30		07:30	07:30
TABARLY	07:38			
STE MARIE DU PORT			07:38	
PAUL LANGEVIN / VALERE MATHE	07:45			
SAVARY DE MAULEON				07:50
HOTEL DE VILLE				07:53
BOURGENAY		07:50		07:55
JEAN MONNET			07:53	
AMIRAL			07:55	

- ☐ Arrêt permettant un changement de car scolaire selon destination. Voir mail Transports scolaires - Numéros de cars à mémoriser
- ☐ Arrêts de descente : pour descendre à l'un de ces arrêts, informez le conducteur en montant

Inscription obligatoire chaque année sur les lignes 6 à 15 :

Déjà inscrits l'année précédente ou non, vous devez inscrire vos enfants entre le 1^{er} avril et le 14 juillet inclus. Vous recevrez ensuite un mail de confirmation indiquant les numéros des cars à emprunter en fonction de son arrêt de départ et d'arrivée.



L'île d'Olonne – Les Sables Centre

Horaires valables du 01/09/2025 au 03/07/2026 inclus.

Soir – Lundi, mardi, jeudi et vendredi [en période scolaire]

Cliquez sur un arrêt pour voir son emplacement

N° du car	123	131	121	123	122	131	121
AMIRAL				16:55*			
JEAN MONNET				17:10*			
HOTEL DE VILLE	16:30						
BOURGENAY	16:35	16:35					
SAVARY DE MAULEON				17:15		18:05	18:05
PAUL LANGEVIN / VALERE MATHE			16:40	17:20		18:15	18:15
STE MARIE DU PORT				17:25		17:58	17:58
TABARLY				17:27		17:55	17:55
PARADIS	16:50	16:50	16:50	17:37			18:20
VERTONNE	16:52	16:52	16:52	17:39			18:22
PRE-NEUF	17:00	17:00	17:00	17:40	17:40	18:25	18:25
MOUETTES N°2			17:08	17:45			18:30
BURELIERE			17:11	17:48			18:33
HIRONDELLES N°9			17:14	17:51			18:36
MOUETTES N°37			17:18	17:54			18:40
AUBEPINES	17:05				17:45	18:28	

* Départs d'Amiral et Jean Monnet avec le car n°141 puis changer de car à Tabarly : voir mail Transports scolaires - Numéros de cars à mémoriser.

☐ Arrêt permettant un changement de car scolaire selon destination. Voir mail Transports scolaires - Numéros de cars à mémoriser

☐ Arrêts de descente : pour descendre à l'un de ces arrêts, informez le conducteur en montant

Inscription obligatoire chaque année sur les lignes 6 à 15 :

Déjà inscrits l'année précédente ou non, vous devez inscrire vos enfants entre le 1^{er} avril et le 14 juillet inclus. Vous recevrez ensuite un mail de confirmation indiquant les numéros des cars à emprunter en fonction de son arrêt de départ et d'arrivée.



L'Île d'Olonne – Les Sables Centre

Horaires valables du 01/09/2025 au 03/07/2026 inclus.

Midi – Mercredi [en période scolaire]

Cliquez sur un arrêt pour voir son emplacement

N° du car	121	131	122	123
AMIRAL				12:25
JEAN MONNET				12:27
HOTEL DE VILLE	12:15		12:15	
BOURGENAY	12:17		12:17	
SAVARY DE MAULEON	12:20			
PAUL LANGEVIN / VALERE MATHE	12:25			
STE MARIE DU PORT		12:15		
TABARLY	12:30	12:30		
PARADIS	12:40	12:36	12:36	13:15
VERTONNE	12:42	12:38	12:38	13:17
PRE-NEUF	12:45	12:45	12:40	13:20
MOUETTES N°2	12:48			13:25
BURELIERE	12:52			
HIRONDELLES N°9	12:53			13:28
MOUETTES N°37	12:55			13:30
AUBEPINES		12:48		

- ☐ Arrêt permettant un changement de car scolaire selon destination. Voir mail Transports scolaires - Numéros de cars à mémoriser
- ☐ Arrêts de descente : pour descendre à l'un de ces arrêts, informez le conducteur en montant

Inscription obligatoire chaque année sur les lignes 6 à 15 :

Déjà inscrits l'année précédente ou non, vous devez inscrire vos enfants entre le 1^{er} avril et le 14 juillet inclus. Vous recevrez ensuite un mail de confirmation indiquant les numéros des cars à emprunter en fonction de son arrêt de départ et d'arrivée.